

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
**AGENCE DE DEVELOPPEMENT MUNICIPAL (ADM)**



**PROGRAMME DE GESTION DES EAUX PLUVIALES ET D'ADAPTATION AU  
CHANGEMENT CLIMATIQUE (PROGEP)**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET**  
**N°2014/ADM/FND/02**

**SERVICES DE CONSULTANTS**  
**POUR L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE NATIONALE DE**  
**PLANIFICATION ET DE GESTION URBAINE INTEGREES, PRENANT**  
**EN COMPTE LA PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION ET**  
**D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

- 1- Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié le 21 mars 2011 dans le UN Development Business.
- 2- Le Gouvernement de la République du Sénégal a sollicité et obtenu, dans le cadre du Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP), visant à améliorer le drainage des eaux pluviales dans les quartiers périphériques de l'agglomération de Dakar, un financement du Fonds Nordique de Développement et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat : **Elaboration d'une stratégie nationale de planification et de gestion urbaine intégrées, prenant en compte la prévention des risques d'inondations et d'adaptation au changement climatique.**
- 3- Le service requiert l'identification des besoins en matière de planification et de gestion urbaine et l'élaboration d'une stratégie d'intervention à court, moyen et long terme. Il s'agira de :
  - faire l'inventaire des documents cadres de planification urbaine existants et leur niveau d'application actuel et déterminer les besoins en terme d'actualisation pour une bonne intégration de la dimension prévention/réduction des risques d'inondations et l'adaptation au changement climatique ;
  - développer, sur la base d'un diagnostic préalable, une stratégie nationale intégrée, à court, moyen et long termes de prise en compte des risques d'inondation et du changement climatique dans la planification et la gestion urbaines au Sénégal et

proposer un plan d'actions et une note conceptuelle pour le développement d'un projet prioritaire dans une zone pilote bien définie.

- 4- Le volume prévisionnel de personnel clé nécessaire est estimé à 13,5 Hommes.Mois. La mission est prévue pour une durée de 7 mois à partir du second semestre de 2014.
- 5- L'ADM, chargée de l'exécution du PROGEP, invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services, à savoir :
  - ✓ statut juridique ;
  - ✓ activités principales et nombre d'années d'existence ;
  - ✓ qualifications dans le domaine du service sollicité, ainsi que brochures et références concernant l'exécution de contrats analogues ;
  - ✓ capacité technique et de gestion de la firme ;
  - ✓ références de clients ;
  - ✓ et toute autre information jugée pertinente.

Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

- 6- Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Basée sur la Qualité et le Coût (SBQC), en accord avec les Directives de Passation des Marchés du Fonds Nordique de Développement. Les noms des candidats pour les postes et leurs CV ne devront pas être soumis lors de cette phase.
- 7- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents du projet en consultant le site web : [www.adm.sn](http://www.adm.sn)
- 8- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courriel électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard **le mercredi 07 mai 2014 à 09 heures 30 mn Gmt.**

**Agence de Développement Municipal**

**Bureau du Spécialiste en Passation des Marchés**

N° 5, avenue Carde, Immeuble Carde Rénovation, 3<sup>ème</sup> étage

Fax : (221) 33 842 25 76

E-mail : [pacadem@orange.sn](mailto:pacadem@orange.sn)